

06.02.2015 – 08:20 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: La SSE rejette la taxe sur l'énergie, car elle renchérira sensiblement les constructions

Zurich (ots) -

La Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) s'oppose à l'initiative «Remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie» qui sera soumise en votation populaire le 8 mars 2015. A son avis, cette taxe n'a pas d'effet durable sur le plan écologique, social et économique. Pour remplacer les recettes annuelles de 22 milliards de francs issues de la TVA, il faudrait que les impôts sur l'électricité, le mazout et l'essence soient excessivement élevés.

L'explosion des coûts des prix des matériaux frapperait aussi de plein fouet la branche de la construction. Après une phase transitoire trop courte de cinq ans, les coûts de tous les matériaux de construction augmenteraient sensiblement. Il faut s'attendre à une hausse des prix d'un tiers pour le béton et le ciment et d'environ 50% pour l'acier. Les briques verraient même leur prix doubler. Vu cette évolution, les constructions de remplacement renchériraient, alors qu'elles s'avèrent de loin préférables aux assainissements du point de vue énergétique. En effet, un ancien logement rénové selon le standard Minergie requiert encore le double d'énergie calorifique par rapport à une nouvelle construction comparable dotée de ce label.

Celui qui, dans une première phase, ne voudrait ou ne pourrait pas faire remplacer son immeuble par un nouveau, se trouverait confronté à des coûts de plus en plus élevés, étant donné qu'il faudrait majorer chaque année le taux de la taxe en raison de la baisse, conformément aux attentes, de la consommation globale en énergie. Les propriétaires peu fortunés seraient pris au piège. Ils ne seraient ni en mesure de verser des taxes élevées sur l'énergie, ni d'acquérir une construction de remplacement dotée d'une meilleure efficacité énergétique.

Contact:

Gian-Luca Lardi
Président central de la SSE
Tél.: +41/79/226'19'64
E-Mail: gllardi@baumeister.ch

Daniel Lehmann
Directeur de la SSE
Tél.: +41/79/129'11'52
E-Mail: dlehmann@baumeister.ch

Martin A. Senn
Sous-directeur de la SSE
Chef du Département Politique + Communication
Tél.: +41/79/301'84'68
E-Mail: msenn@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100768249> abgerufen werden.